

CAP

Production automatisée de câbles de transport d'énergie et de télécommunication

ORGANISATION DE L'EXAMEN

Cette épreuve du domaine professionnel a pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à procéder:

- à la mise en place des outillages sur une machine,
- aux différents réglages,
- à la mise en marche,
- à l'approvisionnement en matière d'œuvre,
- au contrôle du produit,
- à la surveillance de la fabrication,
- à l'arrêt et à la mise en sécurité,
- au diagnostic et l'intervention suite à la défaillance.

Pour les deux épreuves EP1 et EP2, une liste des lignes de fabrication doit être dressée en deux groupes :

- L1 : celles comportant une extrudeuse,
- L2 : celles ne comportant pas d'extrudeuse.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- Le candidat choisi la ligne de fabrication sur laquelle il va réaliser ses travaux pratiques.
- A partir d'un ordre de fabrication, le candidat devra mettre en place et régler les outillages, et lancer une fabrication répondant à des contraintes techniques précises.
- Cette épreuve comportera obligatoirement trois phases :
 - 1) Observation et préparation du poste de travail.
 - 2) Conduite en situation de production et mise à l'arrêt dans le respect des règles de sécurité.
 - 3) Entretien sur le site : cet entretien sur le site avec le candidat portera en particulier sur les connaissances et compétences du candidat énonçant le diagnostic en cas de dysfonctionnement et les interventions à conduire.

La durée de l'entretien est de 30 minutes maximum.

- Le candidat aura un dossier de fabrication et les documents d'information de gestion de production à sa disposition.

Aucune documentation personnelle n'est autorisée.

NOTE AUX EXAMINATEURS

Au cours de l'épreuve pratique, l'examineur interrogera le candidat en respectant le questionnaire relatif au process.

Toutes les questions doivent être posées. Pour le cas où le candidat travaillerait sur le sous-ensemble recuseur d'une tréfileuse, vous devrez l'interroger uniquement sur ce sous-ensemble.

Cette partie est notée sur 50 points.

ACADEMIE DE CAEN	C.A.P.	SESSION 2002
Durée :de 4h à 8h	Feuille 1/1	E.P.1
Dossier règlement		CAP Production automatisée de câbles de transport d'énergie et de télécommunication

✂-----

NOM :	Prénom :	N° d'inscription :
-------	----------	--------------------